Nations Unies S/2013/256



## Conseil de sécurité

Distr. générale 30 avril 2013 Français Original : anglais

## Lettre datée du 30 avril 2013, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2095 (2013) concernant la Lybie par laquelle, le 14 mars 2013, le Conseil de sécurité a décidé de proroger pour une durée de 13 mois le mandat du Groupe d'experts créé au paragraphe 24 de sa résolution 1973 (2011) et modifié par sa résolution 2040 (2012).

À ce propos, je souhaite vous informer de ce qu'à l'issue de consultations avec le Comité, j'ai décidé d'adjoindre aux quatre experts qui font déjà partie du Groupe l'expert dont le nom suit :

- M. Brian Katulis, expert régional (États-Unis d'Amérique)

Le Groupe d'experts compte ainsi désormais cinq membres, ce qui correspond à l'effectif maximal autorisé.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) BAN Ki-moon



